

SOIRÉE  
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

PRIME 2024  
Air Bois



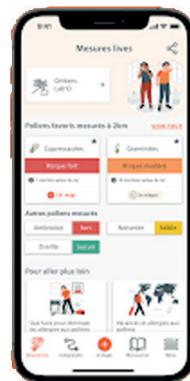
500 €

Passez au chauffage à bois nouvelle génération !

200 primes  
à attribuer

Plus d'infos :  
[agglo-tlp.fr/prime-air-bois](http://agglo-tlp.fr/prime-air-bois)

tarbes  
lourdes  
pyrénées  
Communauté  
d'agglomération



Live Pollen®  
BY LIFY-AIR

DOSSIER  
DE PRESSE

# PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

tarbes  
lourdes  
pyrénées  
Communauté  
d'agglomération

## SOIREEES DES ECONOMIES D'ENERGIE (Simon PEYRET chef de projet Transition Energétique et Ecologique du Service Environnement) :

Le secteur résidentiel de la CATLP émet 30% des gaz à effet de serre et représente 46 % de la consommation d'énergie. Agir sur ce secteur est l'un des principaux leviers pour lutter contre les changements climatiques et adapter notre territoire à ces évolutions inéluctables à court et moyen termes. C'est ainsi que dans le cadre de son Plan Climat Air Territorial, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées propose 14 dates pour « Les soirées des Economies d'Energies » afin comprendre ce qu'est l'efficacité énergétique d'un logement, les solutions techniques et les aides financières existantes.

Suite à la participation de près de 150 personnes en 2023 aux soirées aux « soirées économies d'énergies », la CALTP lance une deuxième édition en 2024.

Pour rappel, les actions de sensibilisation de la CATLP ont rassemblé près de 2 000 particuliers (adultes ou enfants) en 2023.

Au cours de cette balade, les participants guidés par l'éducateur environnement du CPIE Bigorre-Pyrénées repèreront les fuites de chaleur et les défauts d'isolation de bâtiments grâce à une caméra thermique. Cette expérience ludique et conviviale permettra de visualiser concrètement ce qu'est la performance énergétique d'un logement. Ce sera aussi l'occasion d'échanger sur l'intérêt de mener des travaux de rénovation énergétique

dans son logement, de découvrir les accompagnements existants et les gestes faciles à mettre en place, conscient que « l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas ».

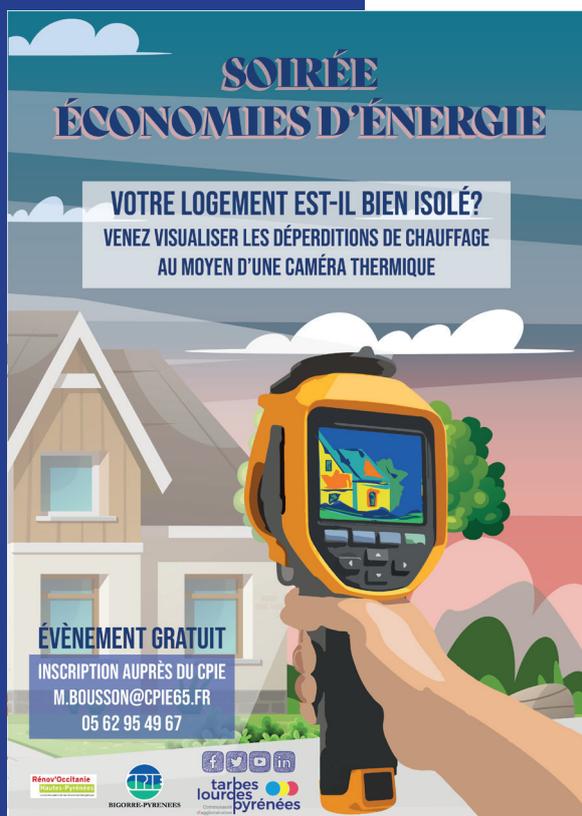
La durée totale est comprise entre 1h30 et 2h00.

### Les objectifs sont les suivants :

- Identifier les fuites de chaleur d'un logement,
- Identifier les postes de consommation d'énergie,
- Identifier les écogestes eau et énergie,
- Transmettre de l'information sur les aides et les acteurs liés aux travaux de rénovation énergétique,
- Diffuser un livret « Des écogestes, pour mieux vivre chez soi ».

### A ce jour, voici le calendrier :

- Séméac : Jeudi 25 janvier à la salle du conseil municipal (mairie)
- Saint-Créac : Lundi 29 janvier (lieu non précisé pour le moment)
- Lanne : Mardi 6 février à la salle de la mairie
- Orleix : Jeudi 8 février à la salle de l'ancienne cantine > en attente de retour pour avancer au 1er février
- Tarbes : Jeudi 8 février au Gymnase Ormeau Figarol > à confirmer une fois la date d'Orleix modifiée
- Salles-Adour : lundi 12 février à la salle du Conseil (mairie)
- Angos : Mercredi 14 février à la salle des fêtes
- Soues : Jeudi 15 février à la salle 4 de la mairie
- Juillan : Mercredi 21 février à la salle des mariages (mairie)
- Aureilhan : Mardi 27 février à la salle annexe du Centre Jean-Jaurès (rue Jules Ferry)
- Tarbes : Jeudi 29 février au Centre Culturel de la Gespe
- Lourdes : à déterminer.



# RENOUVELLEMENT DE LA PRIME AIR BOIS (Léa FOUTIA, Assistante Administrative du Service Environnement)

La CATLP renouvelle l'opération « primes air bois » pour la quatrième année ; l'opération débutera le 17 janvier 2024, pour 200 primes de 500 € pour l'acquisition d'un poêle à bois par les habitants des 86 communes de la CATLP, sans condition de ressources.

Au cours de cette année, nous allons passer la barre des 1000 primes attribuées.

La CATLP est l'un des territoires de France les plus dynamiques sur le sujet.

71 communes de la CATLP ont vu au moins un habitant de la commune bénéficier de la prime air bois.

Nombre de bénéficiaires par communes sur les 3 années (10 premières) :

Commune	Nombre de bénéficiaires
Tarbes	130
Lourdes	65
Aureilhan	57
Séméac	49
Odos	48
Juillan	43
Barbazan-Débat	32
Ossun	32
Orleix	29
Bordères-Sur-L'Echez	29

Depuis 2021, 900 primes air bois ont été attribuées et 1 983 personnes de la CATLP bénéficient maintenant d'un appareil de chauffage au bois nouvelle génération pour un montant de 450 000 € de la part de la CATLP. C'est le total le plus important jamais atteint en Occitanie et en France hors territoires soutenus financièrement par l'ADEME (Strasbourg, Grenoble, Vallée de Chamonix...)

Malgré une lente et régulière amélioration depuis une dizaine d'années, la qualité de l'air du territoire de la CATLP enregistre toujours des dépassements de valeurs limites concernant le dioxyde d'azote et les particules fines en hiver.

Les appareils « nouvelles générations » polluent 100 fois en quantité de particules et 8000 fois moins loin.

**Un foyer ouvert + bois humide influence la qualité d'air 100ha autour de la maison et émet 400gr de PM10 par kWh**

**Un insert ou appareil d'ancienne génération influence la qualité d'air 27ha autour de la maison et émet 200 gr de PM10 par kWh**

**Un poêle ou insert nouvelle génération influence la qualité d'air seulement sur 135m<sup>2</sup> autour de la maison en n'émettant que 50 gr de PM10 par kWh**

## Voici quelques éléments 2023 particulièrement intéressants au sujet de l'impact sur les ménages :

- Prime donnée sans conditions de ressources :
- La majorité des bénéficiaires ont un revenu fiscal de référence entre 20 000 € et 40 000 € pour un total de 140 foyers.
- Les personnes remplaçant un matériel au bois déjà existant indiquent qu'ils utiliseront en majorité leur nouveau matériel comme chauffage principal.
- 160 foyers ont installé ce matériel au bois pour remplacer un moyen de chauffage électrique ou au gaz.
- Le montant des travaux générés par les artisans sur notre territoire est de 1 887 371 euros pour 2023. 9 opérations sur 10 ont été réalisées par un artisan du territoire de la CATLP.
- Le coût moyen des appareils financés est de 6 208 euros, en hausse de 3% par rapport à 2022.
- En 2023, La prime a été attribuée sur 54 des 86 communes du territoire aussi bien parmi les territoires ruraux qu'urbains.

## Nombre de primes attribués par communes (10 premières) :

Commune	Nombre de primes
Tarbes	38
Lourdes	30
Aureilhan	20
Odos	17
Séméac	15
Juillan	15
Bordères sur l'Echez	14
Ossun	13
Ibos	9
Barbazan Débat	9
Laloubère	7

## Marche à suivre en 2024 pour bénéficier de la Prime Air Bois :

Les personnes intéressées peuvent retirer le dossier de demande de cette aide soit :

- Sur le site [www.agglo-tlp.fr/prime-air-bois](http://www.agglo-tlp.fr/prime-air-bois)
- Auprès du service Environnement, par téléphone : 05 62 53 82 83
- Par courriel : [prime-air-bois@agglo-tlp.fr](mailto:prime-air-bois@agglo-tlp.fr)
- Auprès des professionnels RGE qui vont recevoir leur kit de communication au cours du mois de janvier.

Les dossiers seront traités au fur et à mesure, la date d'arrivée à la CATLP faisant foi. L'aide reste cumulable avec toutes les aides publiques puisqu'elle est financée en fond propre par la CATLP.

## PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (Simon BORRELL, Conseiller en Energie Partagé du Service Environnement)

Dans le cadre du PCAET, la CATLP a pour objectif de multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable d'ici à 2030 donc nous sommes déterminés à donner l'exemple sur notre patrimoine.

2023 a vu la mise en service des 3 ombrières photovoltaïques sur les parkings :

- Alstom à Séméac
- Aire de covoiturage à Séméac,
- La Cartoucherie à Tarbes quartier de l'Arsenal.

Parking Alstom à Séméac



La production électrique de ces ombrières est pleinement opérationnelle depuis l'automne 2023 et elle correspond à la consommation de 800 logements. Ce sont les premières concrétisations de la stratégie de la CATLP afin de contribuer aux développements des énergies renouvelables en mobilisant certes son foncier mais également son patrimoine immobilier.

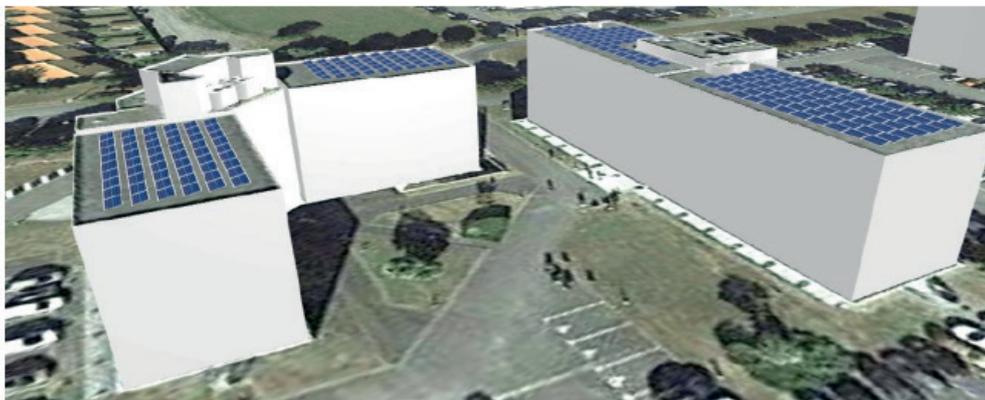
La CATLP porte une réflexion sur la réalisation d'un réseau de chaleur renouvelable desservant les équipements publics situés rue Maryse Bastié à Tarbes : la piscine Tournesol, le collège Paul Eluard et le Complexe Sportif de Tarbes Nord par le biais d'une solution géothermique sur nappe alluviale. La création d'un réseau de chaleur valorisant l'énergie de la nappe alluviale de l'Adour atteindrait les 1.1 millions d'euros auxquels il faudra intégrer les financements issus du Fond Chaleur et des Certificats d'Economies d'Energie estimée à 60%

Cela permettra de réduire de près de 90% la consommation de gaz naturel et de réduire d'autant les émissions de gaz à effet de serre de ces trois équipements. Il est par ailleurs étudié l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur la piscine Tournesol (36 kWc – soit environ 220 m<sup>2</sup>). Notre objectif est une mise en service courant 2026.

Il est important de rappeler que la piscine de Lourdes est chauffée par une chaudière bois et ce depuis 2017.

A partir de 2024, la CATLP va passer en revue l'intégralité de son patrimoine bâti afin d'étudier sur chacun de nos bâtiments le potentiel de production d'énergies renouvelables et la faisabilité technique. L'objectif est d'utiliser cette production en autoconsommation. Autrement dit l'énergie produite sera utilisée par les usagers du bâtiment. Les études prévoient une autoconsommation de cette énergie à hauteur de 90% pour les bâtiments 1.2.3 et 4 de la zone Téléports ainsi que le Télésite. Le reste de l'énergie sera vendue et injectée sur le réseau électrique.

#### TELEPORT 1 & 2 :



#### TELEPORT 3 :



#### TELEPORT 4 :



Sur les bâtiments Téléports de la zone pyrène aéroport à Juillan, l'étude avait été réalisée en 2022, nous allons donc rentrer, en 2024, dans la première phase de la mise en œuvre, avec le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage avec pour objectif des installations opérationnelles début 2026.

## CAPTEURS DE POLLEN (Simon PEYRET, chef de projet Transition Energétique et Ecologique du Service Environnement)

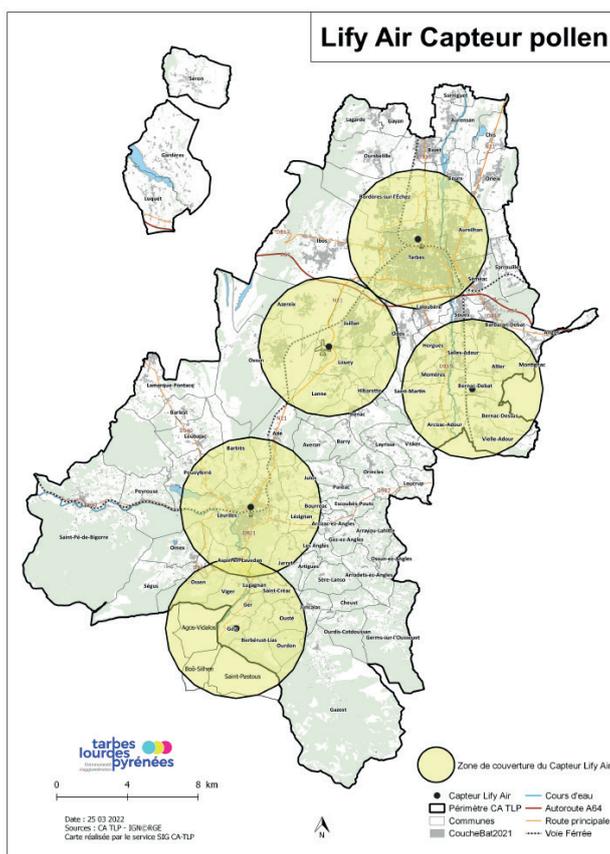
L'allergie aux pollens est l'épidémie silencieuse :

- En 2022, 30% de la population mondiale était allergique aux pollens ;
- En 2050, ce sera 50% de la population qui sera affectée.

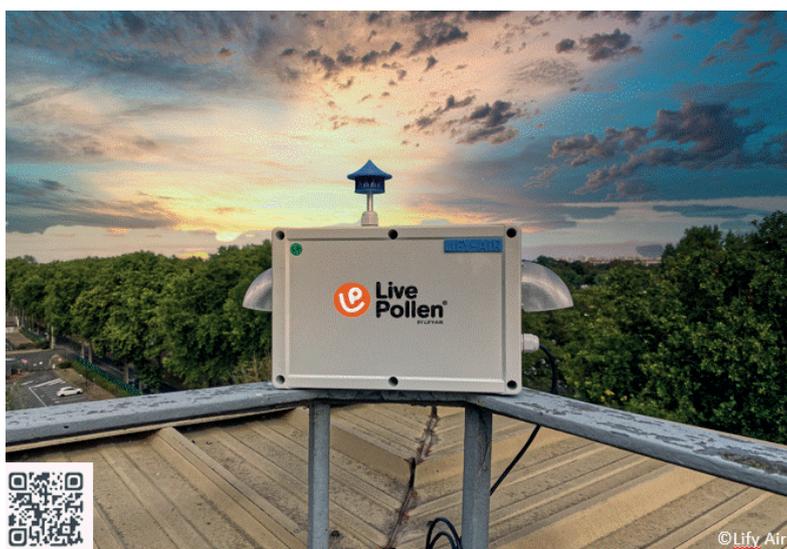
Face à leur maladie, les allergiques aux pollens ont peu de recours : prendre leur traitement en permanence, même lorsque c'est inutile, et limiter leur exposition, à condition de disposer d'une information pertinente.

En 2023, avec l'installation des 5 capteurs Lify pollens, la CATLP est devenu le deuxième territoire d'Occitanie à s'équiper de ces appareils innovants et d'une plateforme d'intelligence artificielle qui permet de détecter une soixante de pollens et d'anticiper leur concentration. La CATLP a déployé 5 capteurs sur son territoire entre février à avril 2023 à :

- Tarbes ; bâtiment Saint Exupéry quartier Laubadère,
- Lourdes ; centre aquatique,
- Juillan ; Téléport 1,
- Bernac-Debat ; ateliers municipaux s l'atmosphère.
- Geu ; bâtiment communal



L'application est téléchargeable gratuitement et sans abonnement sur tous les smartphones Android et Apple.



Au regard du succès et des enjeux en matière d'adaptation aux changements climatiques, sanitaires et d'accès à une information fiable, la CATLP va faire installer un sixième capteur sur son territoire afin parfaire le maillage du territoire et des spécificités climatiques du piémont. Le lieu n'est pas déterminé à ce jour.

L'information sur l'existence de cet outil gratuit va être élargie au-delà des médecins généralistes et spécialistes du territoire jusqu'à tous les interlocuteurs de proximité sur les questions de santé que sont les pharmaciens, kinésithérapeutes et infirmières notamment... et ceux dès à présent avant le début de la saison pollinique en mars.

Tarbes Lourdes Pyrénées pourrait être le territoire idéal pour construire une surveillance des pollens allergisants spécifiques à la flore du piémont pyrénéen. Un travail va être mené avec Atmo Occitanie et l'ARS Occitanie pour mettre en place une stratégie régionale d'évaluation et d'information sur les pollens.